

Belgium-Charleroi: Construction work

OJ S 171/2023 06/09/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Igretec

National registration number: 0201.741.786_22228

Postal address: Boulevard Mayence, 1

Town: Charleroi

NUTS code: BE32B Arr. Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Simon VANSNICK

E-mail: simon.vansnick@igretec.com

Internet address(es):

Main address: <http://www.igretec.com>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=493006>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=493006>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Igretec-63330_2023%2F002-F02

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=55863>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

Other activity: Bureau d'études

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de travaux ayant pour objet la construction d'un hub logistique destiné à accueillir une légumerie sur le site « AMS-SUD » situé Rue Georges Tourneur à 6030 MARCHIENNE-AU-PONT

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Marché de travaux en 2 lots ayant pour objet la construction d'un hub logistique destiné à accueillir une légumerie sur le site « AMS-SUD » situé Rue Georges Tourneur à 6030 MARCHIENNE-AU-PONT :

- Lot 1 : Architecture-Stabilité (Lot PILOTE)

- Lot 2 : Abords (lot piloté)

Dans le cadre du présent marché, le Pouvoir subsidiant souhaite favoriser l'insertion professionnelle en réalisant un effort de formation, d'insertion ou d'intégration socioprofessionnelle.

Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans la partie technique du présent cahier des charges.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Lot 1 : Travaux d'architecture et de stabilité (lot PILOTE)

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Main site or place of performance: Rue Georges Tourneur à 6030 MARCHIENNE-AU-PONT.

II.2.4. Description of the procurement

Conformément à l'article 58 de la loi du 17 juin 2016, le présent marché est un marché à lots. Le présent marché est subdivisé en 2 lots dont la nature, l'objet et les caractéristiques sont définies dans la partie technique du présent cahier spécial des charges :

- Lot 1 : Travaux d'architecture et de stabilité

Le LOT Pilote à charge de pilotage des autres lots (Marché 1 – Lot 2 et Marché 2 – Lots 1, 2 et 3).

Il réalise, ajuste et met à jour le planning général en coordination avec les autres LOTS.

Il est tenu d'organiser les phases, interventions, ... de manière à atteindre le respect du délai global.

Installation de chantier commune à disposition.

L'adjudicataire du lot 1 sera l'entrepreneur « pilote », qui aura en outre à sa charge la coordination du chantier, le pilotage de l'autre lot, suivant une formule « cost+fee », sous réserve d'attribution des deux lots au même adjudicataire.

Par la remise de son offre, l'entreprise-pilote accepte cette procédure sans réserve.

Le détail de la mission de pilotage/coordination des travaux est détaillé dans les clauses techniques (poste 02.21.9a. Mission de pilotage et de coordination).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 405

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Pour le lot 1 :

Une ou plusieurs options exigées sont prévues dans le présent marché dont le pouvoir adjudicateur a décrit l'objet, la nature et la portée dans la partie technique du présent cahier spécial des charges.

Dans ce cas, les soumissionnaires doivent présenter une offre à la fois pour le projet de base et pour chaque option sous peine d'irrégularité substantielle de leur offre.

Les options sont présentées dans une partie séparée de l'offre.

Il est rappelé aux soumissionnaires que le pouvoir adjudicateur n'est jamais obligé de lever une option, ni lors de la conclusion, ni pendant l'exécution du marché.

ET

Les options libres sont interdites

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

lot 2 : Aménagement des abords (lot piloté)

Lot No: 02

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Main site or place of performance: Rue Georges Tourneur à 6030 MARCHIENNE-AU-PONT.

II.2.4. Description of the procurement

Conformément à l'article 58 de la loi du 17 juin 2016, le présent marché est un marché à lots. Le présent marché est subdivisé en 2 lots dont la nature, l'objet et les caractéristiques sont définies dans la partie technique du présent cahier spécial des charges :

- Lot 2 : Aménagement des abords

L'adjudicataire des autres lots (Marché 1 – Lot 2 et Marché 2 – Lots 1, 2 et 3) a l'obligation d'apporter son concours en vue de la bonne gestion du planning et des délais.

Il a l'obligation de se conformer aux phases, fractionnements, échéances et durées qui lui sont alloués par l'adjudicataire du LOT PILOTE.

Ainsi, l'entreprise pilotée doit se conformer à la fois au délai du présent cahier des charges mais également aux impositions du planning du lot pilote.

Aucune indemnité, aucun coût supplémentaire et aucune prolongation de délai ne seront accordés aux adjudicataires des différents lots en raison des conditions évoquées.

Le planning de l'entreprise pilote sera transmis, sur demande, aux entreprises pilotées après commande des travaux.

Il est rappelé aux soumissionnaires que, pour l'attribution, chaque lot est considéré comme un marché.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 90

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Pour le lot 2 :

Aucune option n'est autorisée dans le présent marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Pour les 2 lots :

Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier des charges pour opérer la sélection des soumissionnaires.

En cas de marché à lots, il sera vérifié que le soumissionnaire dispose bien de l'agrément telle que spécifiée pour chacun des lots auxquels il soumissionne.

Si, à l'issue du classement des offres, un soumissionnaire est pressenti pour l'attribution de plusieurs lots, il y a lieu de vérifier qu'il répond aux exigences minimales fixées en matière de

sélection qualitative pour cette hypothèse et ce, conformément à l'article 49 de l'AR du 18.04.2017.

Plus particulièrement en ce qui concerne l'agrément, il sera vérifié que le soumissionnaire est correctement agréé pour l'exécution des travaux qu'il est envisagé de lui attribuer. Pour plus de précisions à ce sujet, il est renvoyé au point 21 du cahier des charges.

DUME, partie IV, B.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Agrément:

LOT 1: Catégorie D - Classe 7

LOT 2 : Catégorie C - Classe 3

DUME, partie IV, C.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Pour les 2 lots :

Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants :

1) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.

Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire fournit un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant

En cas de remise d'offre par un groupement de sociétés, ce ratio doit être atteint au moins par un membre du groupement.

En outre, conformément à l'article 69 de l'A.R. du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut considérer qu'un opérateur économique ne possède pas les capacités professionnelles requises lorsqu'il a établi que l'opérateur économique a des intérêts conflictuels qui pourraient avoir une incidence négative sur l'exécution du marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Voir ci-dessus

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Clause sociale flexible : uniquement d'application pour le lot 1

Le présent cahier spécial des charges prévoit, à charge de l'adjudicataire du lot 1, une clause sociale flexible.

Cette clause constitue une condition d'exécution.

En application de l'article 87 de loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'adjudicataire s'engage à mener, dans le cadre de l'exécution du marché :

- soit la formation sur le chantier faisant l'objet du marché d'un ou de stagiaires ou apprenants engagés sous un contrat de formation éligible à la clause sociale.

Cette exigence sera rencontrée en ayant recours à une formation professionnelle à choisir parmi les différents types de formations proposés en annexe 1 du présent cahier spécial des

charges, ou une version plus récente publiée sur le Portail des marchés publics, pour une durée de 2112 heures sur l'ensemble de la durée du chantier.

- soit des actions d'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou éloignées de l'emploi.

Cette exigence sera rencontrée en ayant recours à la sous-traitance à une/des entreprise(s) d'économie sociale d'insertion (Entreprise d'Insertion, Centre d'Insertion Socioprofessionnelle ou Entreprise de travail Adapté) au sens de l'article 59 de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998, pour 4 % du montant HTVA de l'offre approuvée.

- soit une combinaison des deux actions reprises ci-dessus.

Cette exigence sera rencontrée moyennant application des modalités décrites au présent cahier spécial des charges.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/10/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 04/10/2023 Local time: 11:00

Place:

E-Tendering

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VISITE DES LIEUX

La visite des lieux est obligatoire pour les 2 lots, il s'agit d'une exigence substantielle, au sens de l'article 76 §1er, 3° de l'AR du 18.04.2017 de telle sorte que son non-respect entraînera l'irrégularité substantielle de l'offre.

Elle se déroule au maximum 15 jours avant la date limite de remise des offres après rendez-vous pris au moins 24h à l'avance auprès de :

Monsieur Simon VANSNICK

Adresse : Boulevard Mayence n°1 à 6000 Charleroi

Courriel : simon.vansnick@igretec.com

CLAUSES ANTI-DUMPING SOCIAL (POUR LES LOTS 1 ET 2)

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH. En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités : - à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ; - à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

15 jours + 60 jours

VI.5. Date of dispatch of this notice

01/09/2023